

**MINISTERE DE DE L'URBANISME, DES
AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES**

**DIRECTION DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2021 DE
L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES
ET DE L'HABITAT**

Décembre 2023

Décembre 2023

AVANT PROPOS

La législation statistique traite assez bien souvent des questions de production et d'accès aux données de source administrative. Toutefois les défis majeurs restent encore la création de nouveaux usages des données, et surtout la prédisposition des acteurs à partager ces informations administratives.

C'est pourquoi, quantifier la charge de travail des agents, imaginer des innovations, établir un programme budgétaire, insérer les préoccupations du secteur ministériel dans les stratégies nationales, sont autant d'activités qui mobilisent des données dont leur qualité n'est pas toujours évidente. L'intérêt de cet exercice assez onéreux, est de travailler de sorte à permettre que les informations véhiculées soient non seulement crédibles mais également bien accueillies. Tous ces paramètres sont naturellement lourds de conséquences et sont souvent prises dans un contexte d'incertitudes.

Sur ces derniers points, le ministère en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat envisage mener des enquêtes de satisfactions qui permettront de préciser davantage les obligations du ministère, et de questionner l'adéquation des moyens utilisés par ses structures pour adapter les services offerts aux besoins des citoyens.

Le portage au plus haut niveau des questions statistiques est nécessaire pour mobiliser les différents acteurs, interroger nos pratiques et ouvrir des perspectives pour un lendemain à la hauteur de nos ambitions.

Le Ministre de l'Urbanisme,
des Affaires Foncières et de l'Habitat


Mikailou SIDIBE
Officier de l'Ordre de l'Étalon



Sommaire

Liste des graphiques	2
Liste des tableaux	2
Sigles et abréviations	3
Résumé	5
1. Les ressources humaines	6
1.1. Effectif du personnel du MUAFH	6
1.2. L'évolution de l'effectif selon le sexe	6
1.3. Le personnel spécifique et non spécifique	6
1.4. La répartition du personnel selon la zone	6
1.5. Nombre de membres inscrits à l'ordre des Urbanistes	7
1.6. Nombre de membres inscrits à l'ordre des architectes	7
1.7. Agences immobilières	7
2. Les ressources financières	8
2.1. Les dotations budgétaires du MUAFH	8
2.2. Les dépenses de personnels	9
2.4. Les dépenses de transferts courants	10
2.5. Les dépenses d'investissement	10
3. Les recettes du ministère	11
3.1. Les recettes globales	11
3.2. Le recouvrement des recettes par nature	11
4. Les ressources matérielles	11
5. Les licences d'affaires délivrées et les actes de construire	14
5.1. Licences d'affaires	14
5.2. Les actes de construire	18
6. Les documents de planification	18
7. Les titres fonciers et les actes divers liés au foncier : Titres de propriété, Bornage de terrain	18
7.1. Les titres fonciers délivrés	18
7.2. Le bornage de terrain	19
8. La maîtrise d'ouvrage déléguée	20
9. Le contrôle de constructions et d'aménagements	20
10. Logements	21
10.1. Construction de logement	21
10.2. Gestion des cités	21
10.3. Coût du logement	21
11. Le foncier : la demande et les superficies demandées	21
11.1. La demande de terrains	21
11.2. Les avis portés par les services du MUAFH sur les dossiers de demandes de terrains	21
11.3. Les demandes enregistrées par type de bénéficiaires	23
11.4. Les demandes enregistrées selon la zone	23
11.5. La superficie (ha) demandée par zone et suivant l'avis porté par les services du MUAFH	23
11.6. Coût du foncier	25
12. Voirie et réseaux divers	25
12.1. Voirie	25
12.2. Ouvrages d'assainissement pluvial	25
13. Etudes et expertises techniques	25
13.1. Etudes techniques	25
13.2. Expertises techniques	25
13.3. Expertises immobilières	27
14. Supervisions et suivi-contrôles	27
Conclusion	28
15. Les annexes	29
15.1. L'équipe de rédaction	29
15.2. La définition de concepts	30
15.3. La méthodologie	33

Liste des graphiques

Figure 1 : Evolution de l'effectif du personnel	7
Figure 2 : Evolution de l'effectif selon le sexe	7
Figure 3 : Personnel spécifique et non spécifique	7
Figure 4 : Répartition du personnel par niveau	7
Figure 5 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Urbanistes.....	8
Figure 6 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Architectes	8
Figure 7 : Evolution des dotations budgétaires en million de F CFA	9
Figure 8 : Evolution des taux d'exécution du budget (%)	9
Figure 9 : Dotation en dépenses de personnels (en million)	10
Figure 10 : Taux d'exécution des dépenses de personnels (%)	10
Figure 11 : Les dépenses de fonctionnement (en million)	10
Figure 12 : Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement.....	10
Figure 13 : Dotations en dépenses de transfert (en million)	11
Figure 14 : Taux d'exécution des dépenses de transfert (%)	11
Figure 15 : Dotation en dépenses d'investissement (en million).....	11
Figure 16 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement (%)	11
Figure 17 : Prévisions et réalisations de recettes globales (en milliers)	13
Figure 18 : Agréments techniques en ingénierie du bâtiment.....	15
Figure 19 : Agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière	15
Figure 20 : Nombre de titres fonciers délivrés.....	19
Figure 21 : Nombre de demandes de bornage selon la nature du terrain.....	20
Figure 22 : Nombre de demandes de bornage selon le genre	20
Figure 23 : Nombre de constructions contrôlées suivant le résultat du contrôle	21
Figure 24 : Nombre de logements construits.....	22
Figure 25 : Demandes de terrains enregistrées	22
Figure 26 : Avis portés par les services du MUHV sur les dossiers de demandes de terrains	23
Figure 27 : Demandes enregistrées selon la nature du terrain.....	24
Figure 28 : Evolution des linéaires des ouvrages d'assainissement pluvial	26

Liste de cartes

Carte 1 : Répartition des documents de planification élaborés	19
---	----

Liste des tableaux

Tableau 1 : Effectif des agences immobilières	8
Tableau 2 : Ressources matérielles.....	13
Tableau 3 : Agréments techniques en urbanisme	15
Tableau 4 : Agréments techniques en expertise immobilière	15
Tableau 5 : Agréments techniques en géomètre expert	17
Tableau 6 : Agrément techniques d'exercice de la profession d'architecte par région de provenance	17
Tableau 7 : Agréments techniques en bâtiments par région de provenance	17
Tableau 8 : situation des documents de planification élaborés	19
Tableau 9 : nombre de contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée	20
Tableau 10 : Demandes enregistrées par type de bénéficiaires.....	24
Tableau 11 : Nombre d'expertises techniques réalisées	26

Sigles et abréviations

ACOMOD-Burkina	:	Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage déléguée en Bâtiment et Aménagement urbain
CEFAC	:	Centre de Facilitation des Actes de Construire
CEGECI	:	Centre de Gestion des Cités
DADF	:	Direction des Affaires domaniales et foncières
DAF	:	Direction de l'Administration des Finances
DGAIC	:	Direction générale de l'Architecture, de l'Ingénierie et de la Construction
DGF	:	Direction de la gestion des Finances
ONC-AC	:	Office Nationale du Contrôle des aménagements et de la construction
DGDR	:	Direction générale du Désenclavement rural
DGESS	:	Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
DGF	:	Direction de la Gestion des Finances
DGUVT	:	Direction générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie
DRH	:	Direction des Ressources humaines
DRUHV	:	Direction régionale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville
DRUAFH	:	Direction Régionale de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat
DSS	:	Direction des Statistiques sectorielles
HL	:	Hors lotissement
INSD	:	Institut national de la Statistique et de la Démographie
MEFP	:	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
MINEFID	:	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MUH	:	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
MUAFH	:	Ministère de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat
MUHV	:	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville
L	:	Lotissement
NA	:	Non applicable
Nd	:	Non déclaré
ND	:	Non disponible
PTDIU	:	Projet de Transport et de Développement des Infrastructures urbaines
RA	:	Réserves administratives
RF	:	Réserves foncières
RGPH	:	Recensement général de la Population et de l'Habitation
SDAU	:	Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SDDEP	:	Schéma directeur de Drainage des Eaux pluviales
SDGDU	:	Schéma directeur de Gestion des Déchets urbains
SDI	:	Schéma directeur informatique
SDS	:	Schéma directeur de la Statistique
SIU	:	Système d'Information urbain
SONATUR	:	Société nationale d'Aménagement des Terrains urbains

Résumé

L'effectif du personnel du MUAFH a plus que doublé entre 2012 et 2021 avec un effectif de 646 agents au 31 décembre 2021. Les hommes représentent 88% des effectifs et les structures centrales comptent à elles seules 73%.

Avec un cumul de 96 milliards de F CFA entre 2012 et 2021 et un taux d'exécution moyen de 74,7%, le budget du ministère a augmenté entre 2020 et 2021. En 2021, la dotation budgétaire du ministère est de 9,06 milliards. C'est une hausse de 64% par rapport à 2020. Aussi, 46% du budget de 2021 est consacré au programme « Architecture et construction ».

Les régies du MUAFH ont recouvré 555 millions de F CFA en 2021, soit un taux de recouvrement de 89% en 2021.

En termes de licences d'affaires, le MUAFH a délivré en 2021 (i) 20 agréments techniques en ingénierie du bâtiment, (ii) 1 agrément technique en urbanisme, (iii) 3 agréments techniques en expertise immobilière, (iv) 0 agréments techniques en promotion immobilière et (v) 6 agrément technique en géomètre expert.

En matière d'actes de construire, 1 076 demandes sont enregistrées en moyenne par an sur la période 2017-2020 au niveau du CEFAC. En 2021, le CEFAC a reçu 1 340 demandes de permis de construire, soit 27% de plus qu'en 2020. En 2021, 90% des demandes concernent le permis de catégorie C et 77% des demandes sont formulées par des hommes ;

En 2020, le MUAFH a élaboré 2 documents de planification urbaine. De 2012 à 2020, le ministère a élaboré 31 documents de planifications urbaines dont 12 en 2014. Au total, 22 SDAU et 14 SIU sont élaborés sur la période 2012-2020.

Le bornage a fait l'objet de 229 demandes enregistrées en 2021.

En 2021, 06 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée ont été exécutés par le MUAFH contre un cumul de 309 contrats de MOD exécutés par le MUAFH sur la période 2012-2021.

Le MUAFH a contrôlé 1514 constructions en 2020, soit 164% de plus qu'en 2019 où 573 constructions ont été contrôlées. Il ressort que 10% des constructions contrôlées possèdent un permis de construire en 2020.

En 2021, ce sont 662 logements qui sont construits en partenariat public privé (PPP). Pour la période de 2012-2021, au total 7563 logements ont été construits.

L'analyse de la demande de terrain montre que 8 144 dossiers de demande de terrain ont été enregistrés en 2021, soit 29% de plus qu'en 2020. Aussi, 87% de ces demandes ont reçu un avis favorable en 2021. Par ailleurs, 96% de demandes de 2021 sont formulées par des particuliers et 78% des demandes sont formulées pour des terrains situés en zone hors lotissement. En termes de superficie, 2 1958 ha ont été demandés et un avis favorable des services du MUAFH est accordé pour 8 234 ha en 2021. La superficie totale de terrain demandée de 2016 à 2021 est de 80 910 ha.

1. Les ressources humaines

1.1. Effectif du personnel du MUAFH

- 646 agents en 2021.

Au 31 décembre 2021, le ministère compte 646 agents. De 2020 à 2021, ce sont 30 agents de moins.

L'effectif du personnel passe de 264 agents en 2012 à 646 agents en 2021, soit plus du double sur la période. L'année 2016 se singularise avec un accroissement sensible des effectifs de 40%, soit 138 de plus qu'en 2015.

1.2. L'évolution de l'effectif selon le sexe

- 556 hommes et 80 femmes au 31 décembre 2021.

En 2021, sur un effectif de 646 agents, les hommes représentent 88% et les femmes 12%.

Entre 2012 et 2021, l'écart entre l'effectif des hommes et des femmes est important. En effet, quel que soit l'année, l'effectif des hommes est au moins le triple de celui des femmes.

1.3. Le personnel spécifique et non spécifique

- 53% de personnel spécifique en 2021 ;

En 2021, le personnel spécifique représente 53% de l'effectif du ministère, soit 340 agents. Ce sont 42 agents spécifiques de moins que l'année précédente.

Entre 2012-2013 et 2017-2021, il y a plus de personnel spécifique que de personnel non spécifique. Cette situation s'est inversée sur la période 2014-2016 où le personnel non spécifique représente 59% de l'ensemble du personnel.

1.4. La répartition du personnel selon la zone

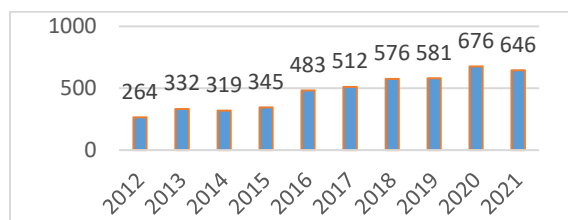
- En 2021 : 474 agents au niveau central et 172 au niveau déconcentré.

Sur un effectif total de 646, les structures centrales comptent à elles seules 474 agents, soit 73%.

Le personnel des directions régionales en 2021 est plus important dans la région des Centre. En effet, sur un effectif de 172, ladite région compte 22 agents soit 13%. Le plus faible effectif est celui de la région l'est avec 9 agents, soit 5%.

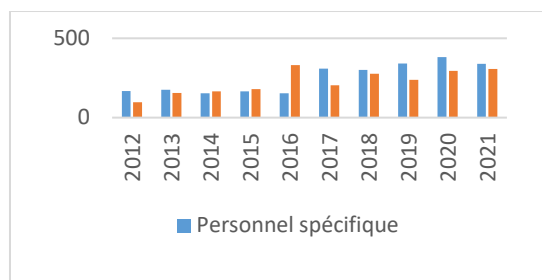
L'effectif moyen des DRUAFH est de 13 agents.

Figure 1 : Evolution de l'effectif du personnel



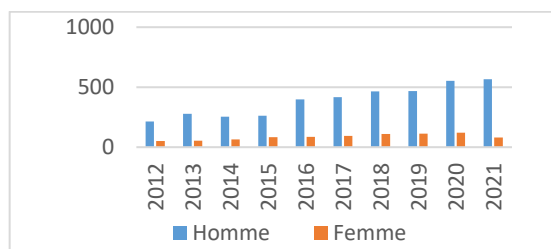
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH Bassins.

Figure 3 : Personnel spécifique et non spécifique



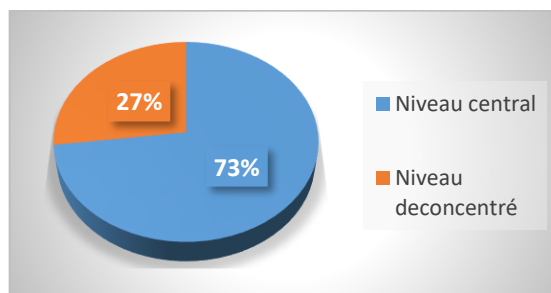
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Figure 2 : Evolution de l'effectif selon le sexe



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAF

Figure 4 : Répartition du personnel par niveau



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAF

1.5. Nombre de membres inscrits à l'ordre des Urbanistes

- 44 urbanistes inscrits à l'ordre en 2020 ;
- 16% de femmes inscrites à l'ordre des urbanistes en 2020.

En 2020, l'ordre des urbanistes compte 44 inscrits dont 16% de femmes. Parmi ces inscrits, 1 seul est du secteur public. Entre 2019 et 2020, aucun urbaniste ne s'est inscrit. La quasi-totalité des urbanistes sont de la région du centre.

1.6. Nombre de membres inscrits à l'ordre des architectes

- 173 architectes inscrits en 2018 ;
- 13% architectes femmes.

En 2018, l'ordre des architectes compte 173 inscrits dont 13% de femmes. Parmi ces inscrits, seul 6 sont du secteur public. En 2018, l'ordre a enregistré 13 nouveaux inscrits.

1.7. Agences immobilières

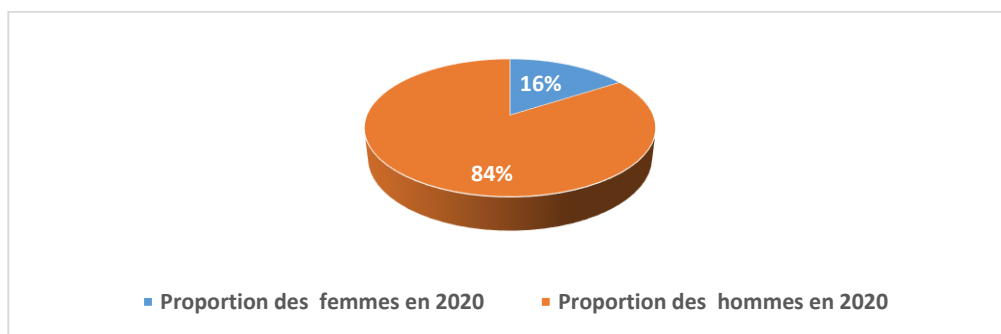
- 695 agences immobilières en 2021 ;
- 495 agences immobilières actives en 2021.

En 2021 on enregistre 695 agences immobilières dont 495 en activité soit 71%. Les régions du Centre et des Hauts Bassins concentrent à elles seules 619 agences de l'ensemble enregistrées soient 89%.

Sur la période 2012-2021, il y a 3 838 agences immobilières qui sont enregistrées dont 2 684 agences actives soit 70%. Sur la même période, la vente/achat de terrains et la location de logement uniquement sont les deux principales activités exercées par ces agences avec respectivement 43% et 29%.

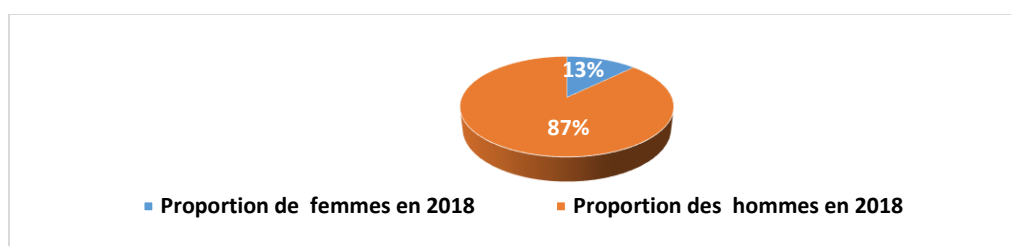
Sur la période 2012-2021, le nombre de sociétés/entreprises de courtiers et d'agences immobilières est de 10 176 avec une moyenne de 1 017 par an. Les régions du Centre et des Hauts Bassins enregistrent 92% de ces sociétés.

Figure 5 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Urbanistes



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 6 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Architectes



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Tableau 1 : Effectif des agences immobilières

Agences immobilières	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectif des agences immobilières	147	190	237	281	341	414	470	480	583	695
Effectif des agences immobilières actives	79	106	129	169	227	298	354	364	463	495
Effectif des agences immobilières non actives	68	84	108	112	114	116	116	116	120	200

Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

2. Les ressources financières

2.1. Les dotations budgétaires du MUAFH

- 9,06 milliards FCFA en 2021 ;
- 96,5 milliards de F CFA de cumul du budget entre 2012 et 2021 et un taux d'exécution moyen du budget de 74,7% ;
- 9,6 milliards de F CFA en moyenne annuelle.

En 2021, la dotation budgétaire du ministère est de 9,06 milliards. C'est une hausse de 64% par rapport à 2020.

Sur la période de 2012 à 2021, le cumul des dotations budgétaires est de 96,5 milliards, soit une dotation moyenne de 9,6 milliards par an.

La dotation financière est conséquente en 2012 (14,9 milliards) et 2014 (14,7 milliards). Les dotations budgétaires baissent depuis 2015 passant de 14,7 milliards en 2014 à 4,3 milliards en 2018. Elles haussent de 3,5 milliards entre 2020 et 2021.

Les performances dans l'exécution du budget s'apprécient à travers le taux d'exécution qui vaut 98% en 2021. Il hausse de 11 points par rapport à l'année précédente.

De 2012 à 2021, le taux d'exécution budgétaire se situe entre 49% et 98%, soit un taux d'exécution budgétaire moyen de 74,7% par an. Le taux d'exécution le plus faible est de 49% réalisé en 2014 tandis que celui de 2021 est le plus élevé soit 98%. Au cours des cinq dernières années, le niveau du taux d'exécution est au-dessus de la moyenne de la période d'étude.

2.2. Les dépenses de personnels

- 1,5 milliard de F CFA en 2021 ;
- 17% de la dotation du ministère en 2021.

En 2021, la dotation en dépenses de personnel est de 1,5 milliards, soit 17% de la dotation globale du ministère. La dotation budgétaire en dépenses de personnel augmente de 16% par rapport à 2020. Le taux d'exécution budgétaire passe de 53% en 2020 à 100% en 2021.

De 2012 à 2021, le cumul des dotations en dépense de personnel s'élève à 10,7 milliards, soit une dotation moyenne annuelle de 1 077,7 millions.

Sur la période 2012-2021, le plus faible taux d'exécution est de 53% enregistré en 2020.

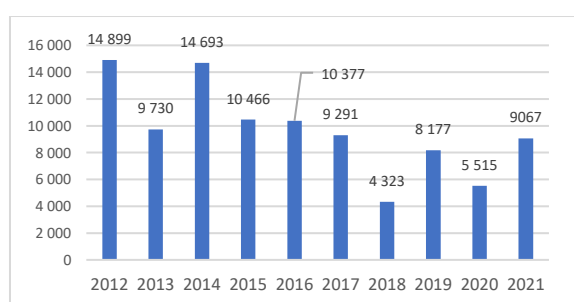
2.3. Les dépenses de fonctionnement

- 438 millions F CFA en 2021 ;
- 5% de la dotation budgétaire du ministère en 2021.

En 2021, ces dépenses s'élèvent à 438 millions, soit 5% de la dotation budgétaire. Elles diminuent de 2% par rapport à 2020.

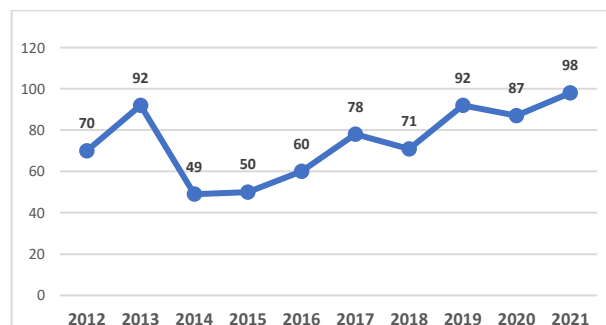
Sur la période de 2012 à 2021, ces dépenses s'élèvent à 4,1 milliards, soit en moyenne 414 millions par an. Le taux d'exécution moyen sur la période est de 92,6%. Il varie entre 77% et 99% sur la période.

Figure 7 : Evolution des dotations budgétaires en million de F CFA



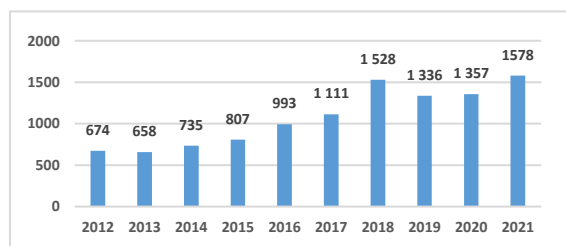
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Figure 8 : Evolution des taux d'exécution du budget (%)



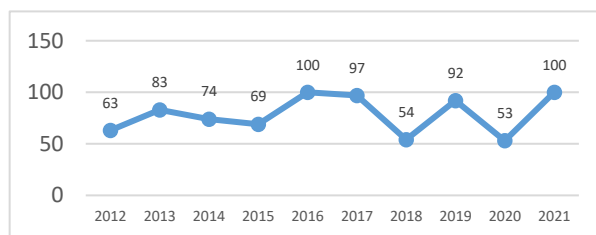
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Figure 9 : Dotation en dépenses de personnels (en million)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUA FH

Figure 10 : Taux d'exécution des dépenses de personnels (%)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUA FH

2.4. Les dépenses de transferts courants

- 30 millions F CFA en 2021

En 2021, ces dépenses sont de 30 millions, soit 0,3% de la dotation annuelle. Comparativement à 2020, elles sont en hausse de 88%.

De 2012 à 2021, le cumul des dépenses est de 270 millions avec une moyenne annuelle de 27 millions. Elles sont totalement exécutées à l'exception des années 2015 (40%), 2017 (0%) et 2018 (46%).

2.5. Les dépenses d'investissement

- 7,02 milliards F CFA en 2021 ;
- 77% de la dotation 2021 ;
- Taux d'exécution de 97% en 2021.

En 2021, le budget alloué à ces dépenses est de 7,02 milliards. Il représente 77% du budget annuel. Le taux d'exécution est de 97%, soit une hausse de 32 points par rapport à 2020.

De 2012 à 2021, elles sont de 81,3 milliards avec une moyenne annuelle de 8,1 milliards. Les investissements représentent 84% de la dotation globale du ministère sur cette période. Les montants varient entre 2 milliards et 14 milliards.

Le taux d'exécution moyen des dépenses d'investissement est de 68,8%. Il varie de 46% à 97%.

2.6. La dotation budgétaire par programme

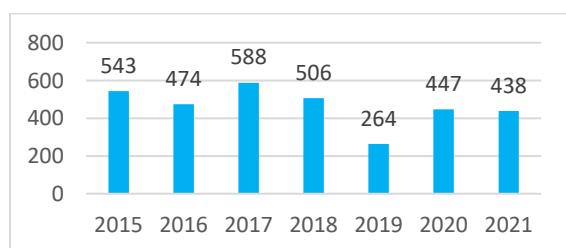
- 46% du budget de 2021 pour le programme « Architecture et construction » ;
- Baisse de la dotation du programme budgétaire pilotage et soutien entre 2020 et 2021.

En 2021, le programme « Architecture et construction » bénéficie de la plus forte dotation (4,2 milliard) avec un taux d'exécution de 97%.

La dotation budgétaire du programme « pilotage et soutien » connaît une baisse de 6%. Les autres programmes budgétaires connaissent une hausse allant de 528% pour le programme « Accès aux logements décents » et 14% pour celui du « planification et aménagement urbain ».

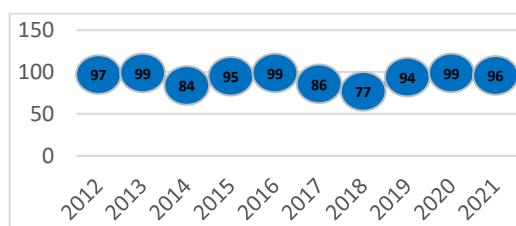
Le plus faible taux d'exécution du budget en 2021 est celui du programme « Accès au logement décent » tandis que le plus élevé est celui du programme « planification et aménagement urbain », soit respectivement 81% et 99%.

Figure 11 : Les dépenses de fonctionnement (en million)



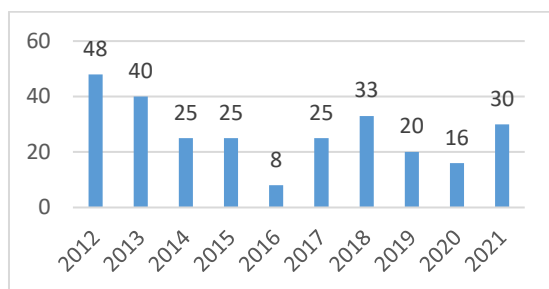
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUA FH

Figure 12 : Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement



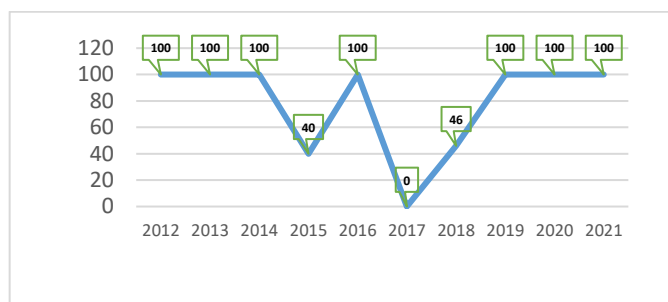
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUA FH

Figure 13 : Dotations en dépenses de transfert (en million)



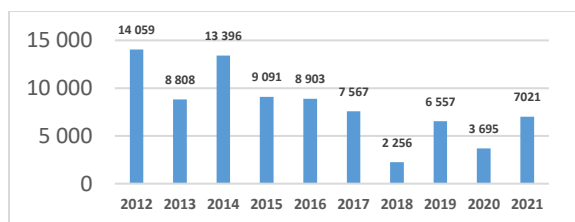
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Figure 14 : Taux d'exécution des dépenses de transfert (%)



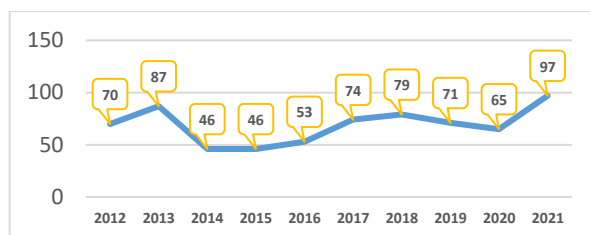
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Figure 15 : Dotation en dépenses d'investissement (en million)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Figure 16 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement (%)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

3. Les recettes du ministère

3.1. Les recettes globales

- Recouvrement de 555 millions en 2021 ;
- Taux de recouvrement de 89% en 2021 et une moyenne 66% sur la période 2012-2021.

En 2021, les recettes globales du ministère sont de 555 millions pour une prévision de 625 millions, soit un taux de recouvrement de 89%.

Le cumul des recettes réalisées sur la période 2012-2021 s'élève à 2,6 milliards. Le taux de recouvrement varie entre 35% et 104%.

3.2. Le recouvrement des recettes par nature

- Les « prestations de l'ONC-AC » génèrent 25% des recettes en 2021 ;

En 2021, les recettes des prestations de l'ONC-AC sont de 138 millions sur une prévision de 100 millions, soit un taux de recouvrement de 87%. Ces prestations représentent 25% de l'ensemble des recettes du ministère. Sur les dix dernières années, les recettes de prestations de l'ONC-AC sont les plus importantes.

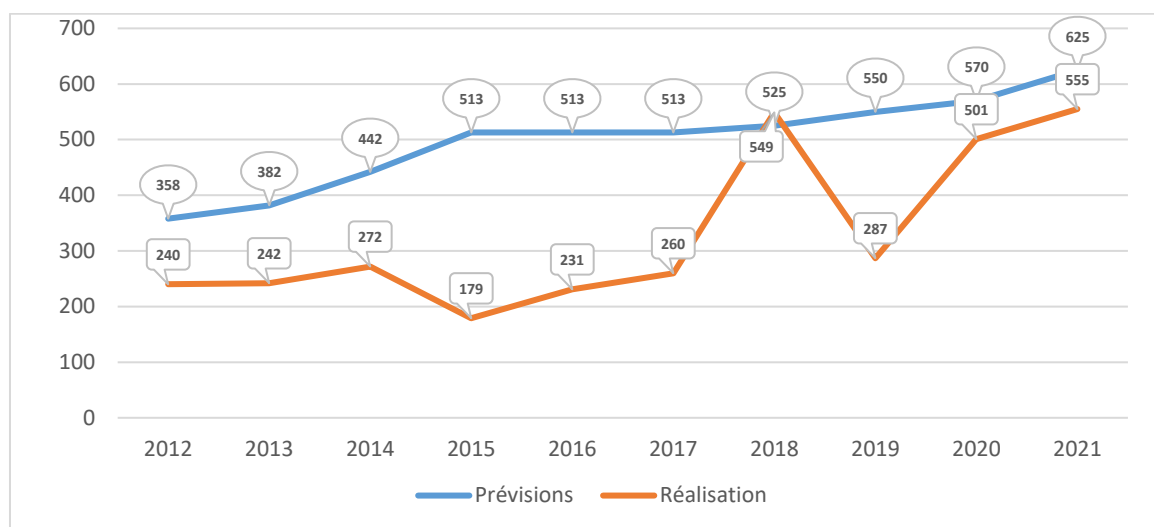
Hormis les recettes issues des taxes de viabilisation tributaires des opérations de lotissement de relais cité, l'identification de parcelles est la nature de recette qui contribue le moins aux recettes du département en 2021.

4. Les ressources matérielles

- 2 stations totales (kit topographique complet) en 2021 pour les travaux topographiques ;
- 20 pick up et 19 motos en 2021.

En 2021, le ministère dispose de 2 stations totales, 20pick-up et 19 motos. Ces ressources sont inégalement réparties entre les différentes structures si bien que certaines ne disposent pas de matériel essentiel. Pour un effectif de 646 agents, le MUAFH dispose de 259 bureaux et de 178 ordinateurs de bureau.

Figure 17 : Prévisions et réalisations de recettes globales (en milliers)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Tableau 2 : Ressources matérielles

Ordinateur de bureau	Ordinateur portable	Imprimante	Moto	Berline	Pickup	Station wagon	Car	Station totale
178	35	126	19	11	20	18	1	2

Source : Annuaire statistique 2021 du MUAFH

5. Les licences d'affaires délivrées et les actes de construire

5.1. Licences d'affaires

5.1.1. Les agréments techniques en ingénierie du bâtiment

- 20 agréments techniques en ingénierie du bâtiment délivrés en 2021.

Le ministère a délivré 20 agréments techniques en ingénierie du bâtiment en 2021.

De 2012 à 2021, le ministère a délivré 200 agréments techniques en ingénierie du bâtiment, soit une moyenne de 20 par an. En 2014, le MUAFH a délivré le moins d'agréments techniques en ingénierie du bâtiment (13) et le plus grand nombre d'agréments délivré est fait en 2020 (23).

5.1.2. Les agréments techniques en urbanisme

- 1 agrément technique en urbanisme délivrés en 2021 ;
- 15 agréments techniques en urbanisme délivrés de 2012 à 2021.

En 2021, seulement 1 agrément technique en urbanisme est délivré.

De 2012 à 2021, le ministère a délivré au total 15 agréments techniques en urbanisme, soit en moyenne 1 agrément par an. En 2013 et 2019, le ministère a délivré le plus grand nombre d'agréments techniques en urbanisme soit 4 agréments.

5.1.3. Les agréments techniques en expertise immobilière

- 3 agréments techniques en expertise immobilière délivrés en 2021 ;
- 91 agréments techniques en expertise immobilière délivrés depuis 2012.

En 2021, le ministère a délivré 3 agréments techniques en expertise immobilière.

De 2012 à 2021, le ministère a délivré 91 agréments techniques en expertise immobilière, soit une moyenne de 9 par an. Le plus faible nombre d'agrément délivré est enregistré en 2021 et le plus grand nombre en 2017, soit respectivement 3 et 15.

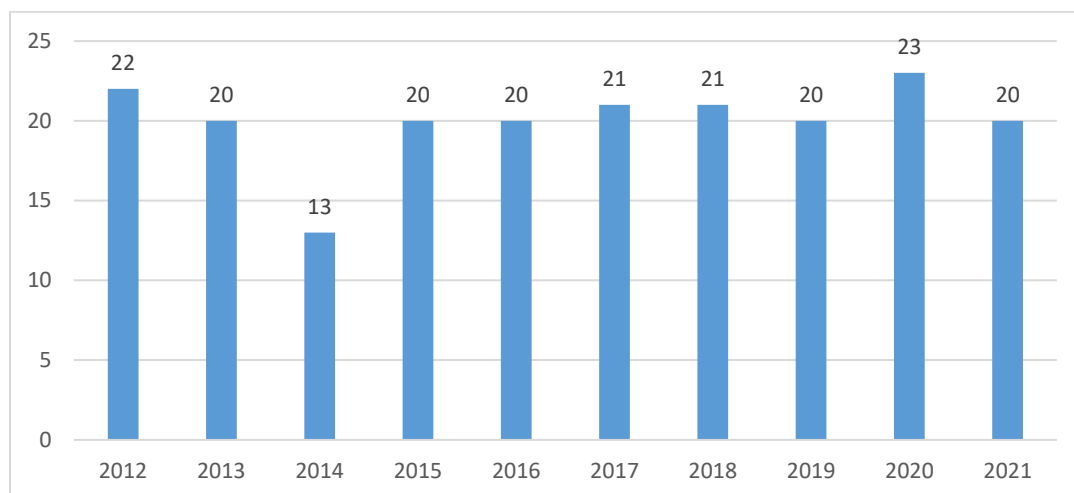
5.1.4. Les agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière

- aucun agrément technique en promotion immobilière délivré en 2021 ;
- 248 agréments techniques en promotion immobilière délivrés en 10 ans.

Le ministère a délivré aucun agrément technique en promotion immobilière en 2021. C'est le même constat en 2020.

Sur la période 2012-2021, le ministère a délivré 248 agréments techniques en promotion immobilière, soit une moyenne de 24 agréments par an.

Figure 18 : Agréments techniques en ingénierie du bâtiment



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Tableau 3 : Agréments techniques en urbanisme

Types d'agréments	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Urbanisme	1	4	0	1	0	3	0	4	1	1

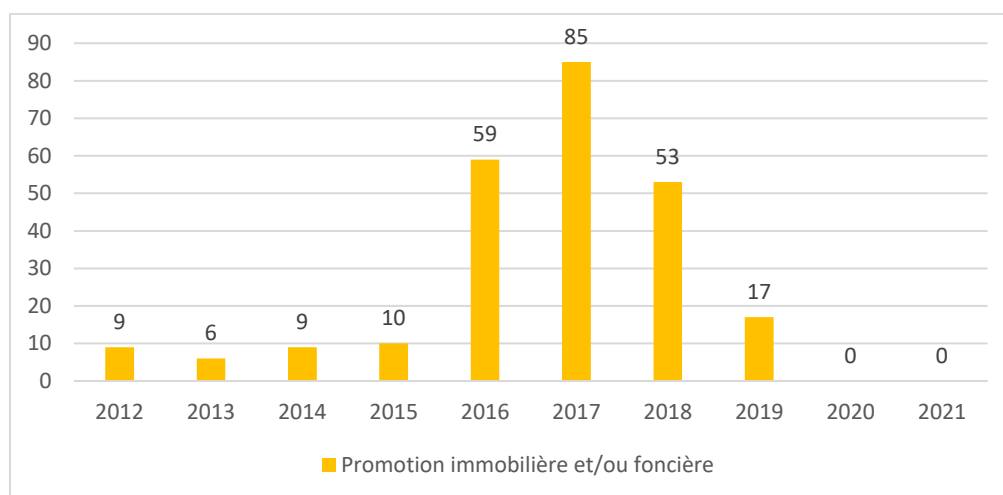
Source : Annuaire statistique 2021 du MUAFH

Tableau 4 : Agréments techniques en expertise immobilière

Types d'agréments	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Expertises immobilières	11	9	5	5	14	15	5	12	12	3

Source : Annuaire statistique 2021 du MUAFH

Figure 19 : Agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

5.1.5. Les agréments techniques en géomètre expert

- 6 agréments techniques en géomètre expert délivrés en 2021 ;
- 30 agréments techniques en géomètre expert délivrés sur la période 2012-2021.

En 2021, le ministère a délivré 6 agréments techniques en géomètre expert, c'est le même nombre d'agréments qui ont été délivrés en 2020. Sur la période 2012-2021, au total 30 agréments techniques en géomètre expert sont délivrés, soit en moyenne 3 agréments par an.

5.1.6. Les agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte

- 5 agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte délivrés en 2021 ;
- 30 agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte délivrés de 2017 à 2021.

En 2021, le ministère a délivré 5 agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte. C'est 4 agréments de moins qu'en 2021. Sur la période 2017-2021, trente agréments techniques sont délivrés. Les agréments délivrés ont lieu uniquement dans la région du Centre entre 2017 et 2021.

5.1.7. Les agréments techniques en bâtiments

- 776 agréments en bâtiment délivrés en 2021 ;
- 2 409 agréments en bâtiment délivrés en cinq ans.

En 2021, le Ministère a octroyé 776 agréments en bâtiment. Comparativement à l'année 2020, c'est une progression de 52%.

De 2017 à 2021, le ministère a délivré 2 409 agréments, soit en moyenne 481 agréments par an. La région du centre à elle seule compte 1 730 agréments contre 679 pour l'ensemble des autres régions.

Tableau 5 : Agréments techniques en géomètre expert

Types d'agréments	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Géomètre expert	0	4	1	3	1	3	5	1	6	6

Source : Annuaire statistique 2021 du MUAFH

Tableau 6 : Agrément techniques d'exercice de la profession d'architecte par région de provenance

Régions	2017	2018	2019	2020	2021
Centre	6	5	5	9	5
Est	0	0	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0
Total	6	5	5	9	5

Source : Annuaire statistique 2021 du MUAFH

Tableau 7 : Agréments techniques en bâtiments par région de provenance

Régions	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Boucle du Mouhoun	7	15	8	13	9	22
Cascades	2	6	10	3	4	6
Centre	227	245	267	282	395	541
Centre-Est	6	5	7	16	4	9
Centre-Nord	3	3	9	10	9	15
Centre-Ouest	12	11	8	9	13	27
Centre-Sud	1	2	7	4	3	5
Est	7	7	5	13	19	41
Hauts-Bassins	24	24	13	29	23	48
Nord	8	7	10	18	19	21
Plateau Central	2	2	1	7	1	4
Sahel	7	8	11	10	4	21
Sud-Ouest	1	4	2	11	8	16
Burkina Faso	307	339	358	425	511	776

Source : Annuaire statistique 2021 du MUAFH

5.2. Les actes de construire

5.2.1. Les demandes de permis de construire

- 1 076 demandes en moyenne par an sur la période 2017-2021 ;
- 90% des demandes concernent le permis de catégorie C en 2021 ;
- 77% des demandes sont formulées par des hommes en 2021.

En 2021, le CEFAC a reçu 1 340 demandes de permis de construire, soit 27% de plus qu'en 2020. Aussi, 69% des demandes sont exprimées dans le CEFAC de Ouagadougou.

Par ailleurs, plus de 3/4 des demandes de 2021 sont formulées par les hommes.

Les demandes de permis de catégorie C représentent 90% de la demande totale en 2021. Les personnes physiques formulent 92% des demandes exprimées en 2021. En 2021, sur l'ensemble du territoire, les permis sont principalement demandés pour les habitations (77%) et le commerce (17%). Au total, 5380 demandes sont reçues sur la période 2017-2021, soit 1 076 demandes en moyenne de permis par an.

5.2.2. Certificat de conformité

- 1 139 bons de certificats de conformité en 2021 ;
- 21 demandes effectives de certificats de conformité délivrés en 2021.

En 2021, le CEFAC a émis 1 139 bons de certificats de conformité et délivré 21 certificats de conformité. Entre 2012 et 2021, au total 8 651 bons de certificats de conformité sont émis et 90 demandes de certificat délivrés.

6. Les documents de planification

- 2 documents de planification élaborés en 2020.

En 2020, le MUAFH a élaboré 2 documents de planification urbaine. De 2012 à 2020, les documents de planifications urbaines élaborés sont de 31 dont 12 en 2014.

Au total, 22 SDAU et 14 SIU sont élaborés sur la période 2012-2020.

7. Les titres fonciers et les actes divers liés au foncier : Titres de propriété, Bornage de terrain

7.1. Les titres fonciers délivrés

- 720 titres fonciers délivrés en 2015 dont 83% dans la région du Centre ;
- 2 436 titres fonciers délivrés sur la période 2011 à 2015.

En 2015, les services fonciers du Ministère en charge de l'économie délivrent 720 titres fonciers. Pour la même année, la région du centre concentre 83% des titres fonciers délivrés et les Hauts Bassins 9%.

Sur la période 2011-2015, les services délivrent 2 436 titres fonciers, soit une moyenne de 487 titres par an. Le nombre de titres délivrés baisse de façon continue entre 2009 et 2014.

Carte 1 : Répartition des documents de planification élaborés

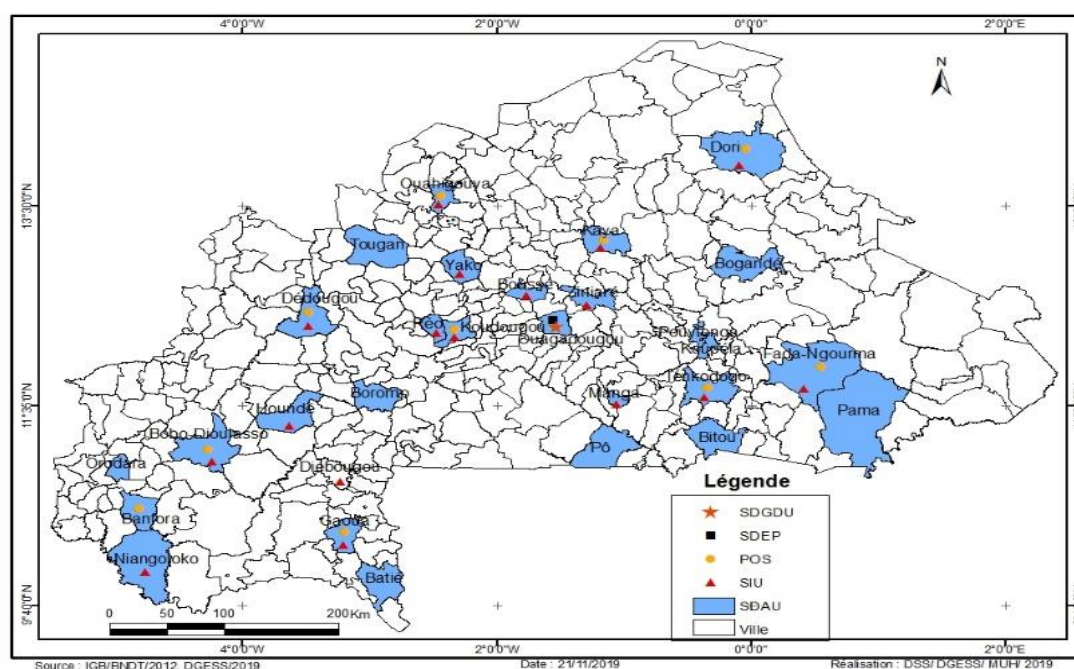
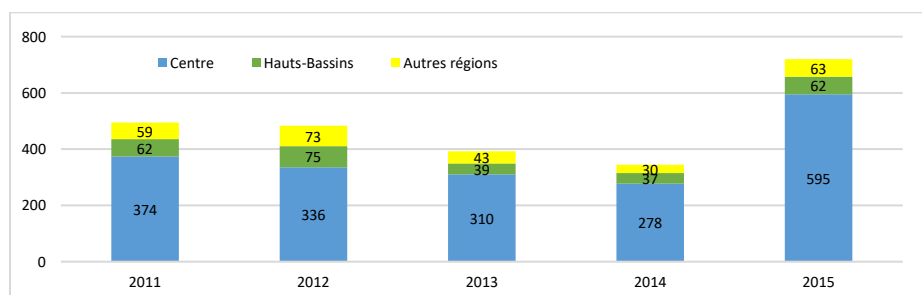


Tableau 8 : situation des documents de planification élaborés

Document	Situation	2012	2014	2017	2018	2019	2020	2011-2020
POS	Elaboré	0	4	1	0	1	2	9
	En cours	0	0	0	0	0	0	0
SDAU	Elaboré	12	2	8	0	8	0	22
	En cours	0	0	0	0	0	0	0
SDDEP	En cours	0	0	0	0	0	0	0
SDGDU	En cours	0	0	0	0	0	0	0
SIU	Elaboré	7	0	5	0	5	0	14
Total		2	2	19	6	0	0	0

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 20 : Nombre de titres fonciers délivrés



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

7.2. Le bornage de terrain

- 229 demandes de bornage enregistrées en 2021 ;
- 100% des demandes de bornage traitées en 2021.

En 2021, les services du MUAFH ont enregistré 229 demandes de bornage, soit une hausse de 1% par rapport à 2020. Les demandes en zone lotie constituent 19% des demandes, soit 43. Par ailleurs, 83% des demandes sont exprimées par les hommes et 10% par les femmes. Parmi les demandeurs de service de bornage, les particuliers sont les plus nombreux en ce sens que leurs demandes représentent 94% des demandes exprimées.

En 2021, sur l'ensemble des dossiers en instance, toutes les demandes de bornage sont traitées. Toutes les demandes exprimées pour toutes les zones sont traitées.

8. La maîtrise d'ouvrage déléguée

- 06 constructions dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est exécutée par le MUAFH en 2021 ;
- 309 constructions dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est exécutée par le MUAFH sur la période 2012-2021.

En 2021, le MUAFH a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée de 6 constructions contre 2 en 2020. L'année 2016 fut exceptionnelle avec 247 constructions dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est exécutée par ACOMOD-B.

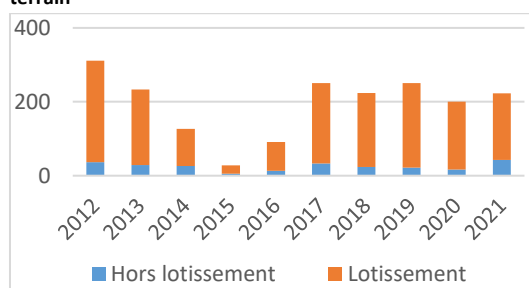
9. Le contrôle de constructions et d'aménagements

- 90% des constructions contrôlées ne possèdent pas un permis de construire en 2020 ;
- 2 087 constructions contrôlées sur la période 2019-2020.

En 2020, le MUAFH a contrôlé 1 514 constructions, soit près du triple qu'en 2019 où 573 constructions ont été contrôlées.

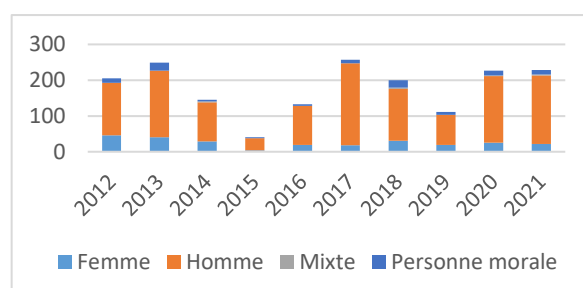
Entre 2019 et 2020, sur un total de 2 087 constructions contrôlées, 451 possèdent un permis de construire, soit 22%.

Figure 21 : Nombre de demandes de bornage selon la nature du terrain



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Figure 22 : Nombre de demandes de bornage selon le genre¹



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

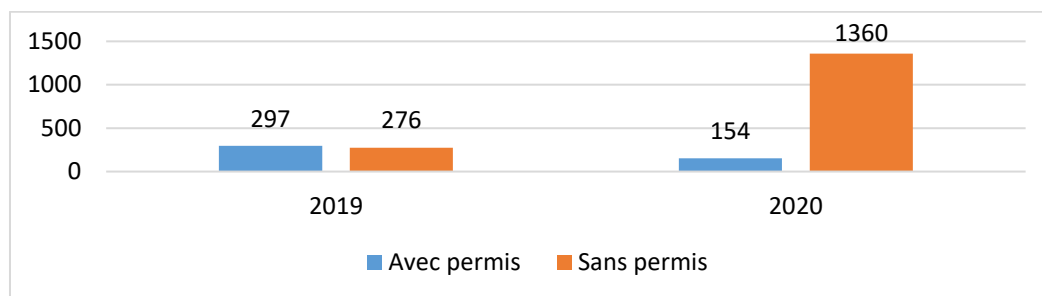
Tableau 9 : nombre de contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée

Maitre d'ouvrage	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Etat	2	6	7	20	247	5	2	12	2	6	309

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

¹ Mixte : héritiers, couple

Figure 23 : Nombre de constructions contrôlées suivant le résultat du contrôle



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

10. Logements

10.1. Construction de logement

- 662 logements construits en 2021 ;

En 2021, ce sont 662 logements qui sont construits en partenariat public privé.

Pour la période de 2012-2021, au total 7 490 logements ont été construits. La contribution de l'Etat est de 293 logements, soit 4%, le CEGECI a construit 1 968 logements, soit 26% et les promoteurs privés pour 5 229, soit 70%.

10.2. Gestion des cités

- 35 cités gérés par CEGECI en 2021 dont 14 dans la région du Centre

En 2021, le CEGECI gère au total 35 cités dont 45% dans la région du Centre. De 2012 à 2021, ce sont 20 cités qui se sont ajoutées.

10.3. Coût du logement

- Coût moyen de logement social 7 500 000 FCFA

Les coûts des logements dont il est question dans ce document sont ceux ayant fait l'objet de convention entre le CEGECI et les promoteurs immobiliers.

Excepter le sud-ouest où le cout moyen est de 3 500 000 FCFA, le logement social coûte 7 500 000 FCFA.

11. Le foncier : la demande et les superficies demandées

11.1. La demande de terrains

- 8 144 dossiers de demande de terrain enregistrés en 2021, soit 29% de plus qu'en 2020 ;

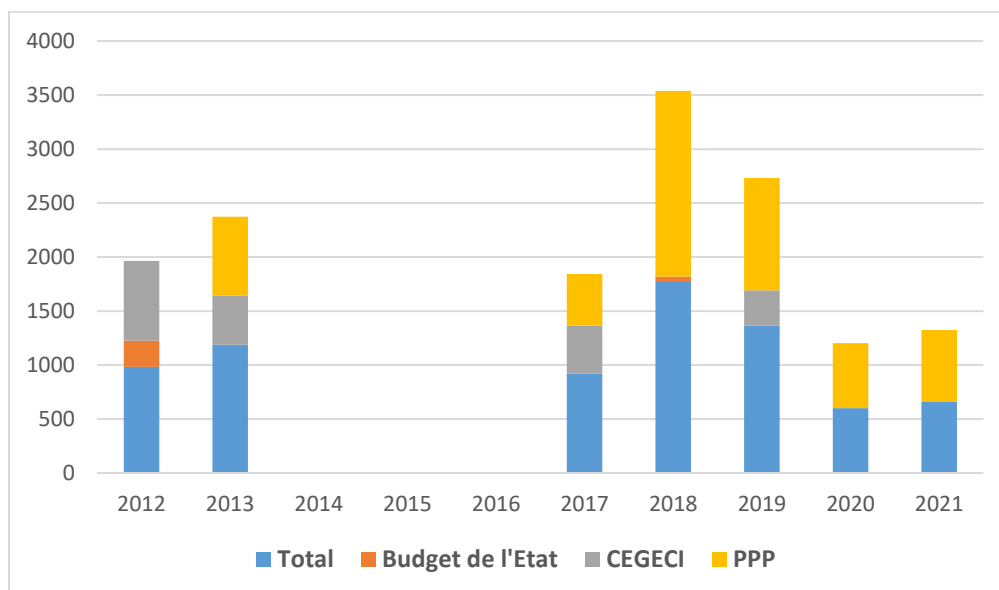
En 2021, les services du MUAFH ont enregistré 8144 dossiers de demande de terrain sur l'ensemble du pays. Ce sont 1 815 dossiers de plus qu'en 2020, soit une hausse de 29%. En 2012 et 2015, les services du MUAFH ont reçu moins de demandes de terrains, soit respectivement 1 379 et 1 178. De 2016 à 2018 et de 2019 à 2021, le nombre de demandes de terrain est croissant.

11.2. Les avis portés par les services du MUAFH sur les dossiers de demandes de terrains

- 6 741 dossiers de demande traités en 2021 ;
- 87% avis favorables.

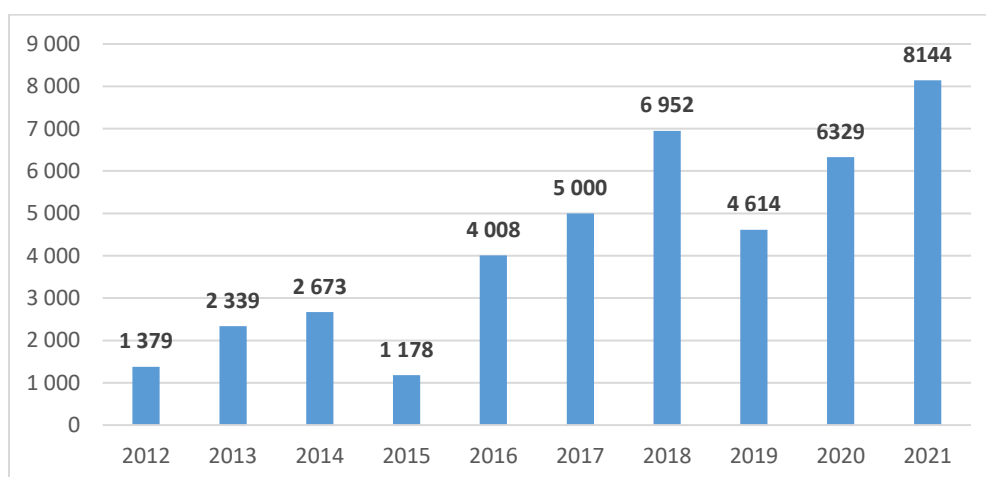
En 2021, sur 6 741 dossiers de demande de terrain traités, 87% reçoivent un avis favorable, soit 14% de plus qu'en 2020.

Figure 24 : Nombre de logements construits



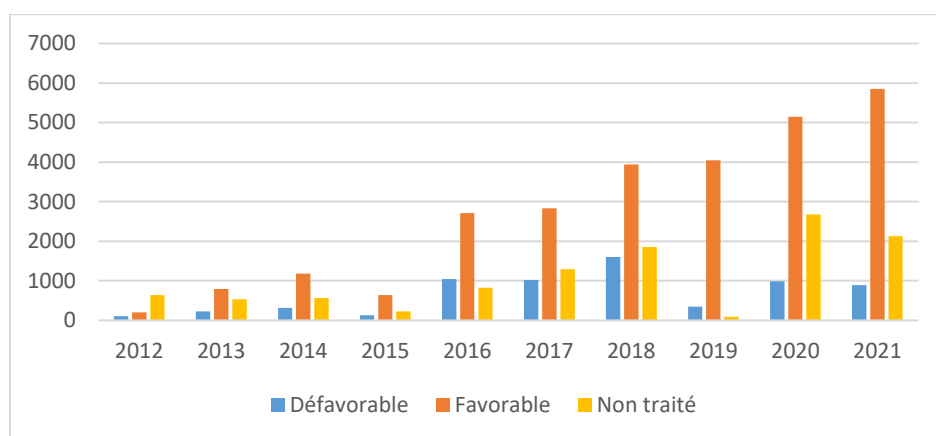
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2021 du MUAFH

Figure 25 : Demandes de terrains enregistrées



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 26 : Avis portés par les services du MUHV sur les dossiers de demandes de terrains



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

11.3. Les demandes enregistrées par type de bénéficiaires

- 96% de demandes de particuliers enregistrées en 2021

En 2021, les demandes de terrain exprimées par les particuliers sont de 7 791, soit 96% de la demande totale. Les demandes des ONG/associations et des autres entreprises représentent respectivement 3% et 1%.

Sur la période 2012 à 2021, les particuliers expriment 40 413 demandes de terrain, soit 95% de la demande totale. La proportion des demandes des ONG/associations est de 4%, l'Etat/collectivités territoriales et des autres entreprises représentent 1% sur la période.

11.4. Les demandes enregistrées selon la zone

- 6 381 demandes en zone hors lotissement en 2021, soit 70% des demandes ;
- 32 751 demandes de terrain hors lotissement sur la période 2012-2021.

En 2021, les services du MUAFH ont enregistré 1 763 dossiers pour la zone lotie et 6 381 pour les zones hors lotissement. Comparativement à l'année 2020, la demande en zone lotie diminue de 7% et celle en zone hors lotissement augmente de 44%.

Les demandes de terrains croissent de 2016 à 2018 et de 2019 à 2021 avec une accentuation pour les terrains en zone hors lotissement.

11.5. La superficie (ha) demandée par zone et suivant l'avis porté par les services du MUAFH

- 22 884 ha demandés et un avis favorable des services du MUAFH pour 8 234 ha en 2021 ;
- 89 653 ha demandés dont 4 922 ha en zone lotie sur la période 2012-2021.

En 2021, sur une demande de terrain totale exprimée de 22 884 ha, les services du MUAFH donnent un avis favorable pour 8 234 ha dont 22 476ha en zone hors lotissement.

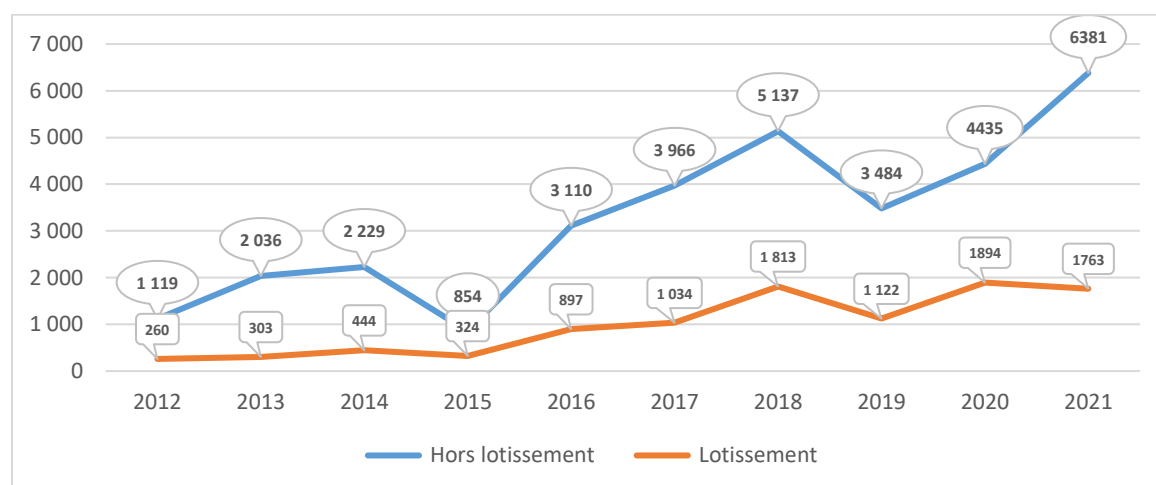
La superficie totale de terrain demandée de 2012 à 2021 est de 89 653 ha avec une superficie moyenne de 8 965 ha par an.

Tableau 10 : Demandes enregistrées par type de bénéficiaires

Type de bénéficiaire	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Autre entreprise	20	16	5	2	42	40	39	45	90	92
Etat/Collectivité	29	17	20	7	16	51	47	43	37	34
nd	0	0	0	0	2	6	11	45	1	19
ONG/Association	72	104	126	48	151	166	219	126	185	207
Organisme Régionale/ Internationale	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Particulier	1 258	2 202	2 519	1 120	3 787	4 736	6 634	4 353	6 013	7 791
Promoteur immobilier	0	0	3	1	9	1	2	2	3	1
Ensemble	1 379	2 339	2 673	1 178	4 008	5 000	6 952	4 614	6 329	8144

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 27 : Demandes enregistrées selon la nature du terrain



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

11.6. Coût du foncier

- 50 000 FCFA le mètre carré pour la zone A, 30 000 FCFA en zone B et 24 000 FCFA en zone C pour les aménagements de la SONATUR.

En 2021 le coût moyen du mètre carré de la zone A est de 60 000 FCFA. En zone B et C il est de 32 000 FCFA et 24 000 FCFA. Par rapport à 2020, le coût du mètre carré de la zone A connaît une hausse de 10 000 FCFA, celui de la zone connaît une hausse de 2000 FCFA. Le coût du mètre carré de la zone C connaît une baisse de 1 000 FCFA.

12. Voirie et réseaux divers

12.1. Voirie

- 56,5 km de routes construites en terre en 2021

En 2021, au total 56,58 km de routes sont construits en terre dans la voirie. Aucune réalisation n'a été faite en route bitumée. Le Plateau central, le Centre et les Cascades sont les trois régions ayant le plus bénéficié de ces aménagements avec respectivement 30,8km ; 19,3km et 6,4km.

12.2. Ouvrages d'assainissement pluvial

En 2021, au total 6,8 km de caniveau primaire et 11,2km de caniveau secondaire / tertiaire ont été réalisés. Seule la région du centre a bénéficié de ces ouvrages d'assainissements.

13. Etudes et expertises techniques²

13.1. Etudes techniques

- 1 étude réalisée par les Directions régionales de l'urbanisme des affaires foncières et de l'habitat.

En 2021, une (1) études a été réalisée dans les directions régionales. Elle a été réalisée dans les Hauts Bassins.

Sur la période 2014-2021, ce sont au total 38 études qui sont réalisées par les DRUAFH dont 37% pour le compte des particuliers avec une moyenne de 5 études par an.

13.2. Expertises techniques

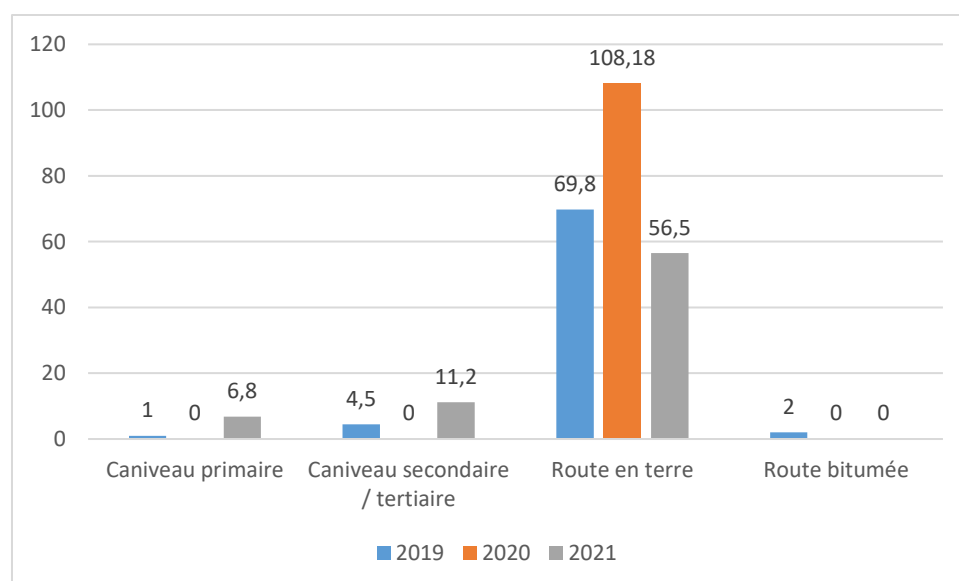
- 321 expertises techniques réalisées par le MUAFH.

En 2021, au total 321 expertises techniques sont réalisées par le ministère dont 114 réalisées dans les directions régionales du Sud-ouest, du Plateau central, du Centre Ouest et du centre Est. Entre 2014 et 2021, ce sont 1 038 expertises réalisées avec une moyenne de 129 expertises par an.

Sur la période 2014-2021, au total 1 038 expertises techniques sont réalisées dont 77% pour le compte des particuliers.

² Ces statistiques ne prennent pas en compte celles de la DGAHC pour non disponibilité des données

Figure 28 : Evolution des linéaires des ouvrages d'assainissement pluvial



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Tableau 11 : Nombre d'expertises techniques réalisées

Régions	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	23	33	25	19
Cascades	0	0	15	4	3	14	16	15
Centre	0	0	0	0	0	2	0	40
Centre Est	1	23	14	27	42	38	36	39
Centre Nord	0	0	0	0	0	25	12	17
Centre Ouest	0	0	0	0	0	29	36	41
Centre-Sud	0	0	1	8	19	18	14	0
Est	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	5
Haut-bassins	0	0	0	0	6	3	36	84
Nord	0	0	0	0	0	14	19	27
Plateau Central	1	15	47	27	0	0	36	32
Sahel	0	8	1	1	3	10	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	5	2
Burkina Faso	2	46	78	67	96	186	242	321

Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

13.3. Expertises immobilières

- 6 expertises immobilière réalisées en 2020.

En 2020, six (6) expertises immobilières sont réalisées. Elles sont réalisées par les DRUAFH des Cascades et des Hauts bassins. Entre 2017 et 2020, au total 71 expertises sont réalisées dont 82% par la DRUAFH des Hauts Bassins. Sur la même période, 83% pour le compte des particuliers.

14. Supervisions et suivi-contrôles³

- 9 supervisions et suivi-contrôles réalisées en 2021.

En 2021, au total 9 supervisions et suivi-contrôles sont réalisées dont 55% par la direction régionale du Centre-Ouest. L'Etat et les Collectivité territoriales à eux seuls ont bénéficié de 8 supervisions suivi-contrôles en 2021. Entre 2017 et 2021, ce sont 188 supervisions et suivi-contrôles qui sont réalisées.

³ Ces statistiques ne prennent pas en compte celles de la DGAIC pour non disponibilité des données

Conclusion

La connaissance des niveaux et tendances des variables clé qui déterminent les besoins en matière d'urbanisme, d'habitat et de construction est en effet fondamentale dans le pilotage des politiques et stratégies de développement. Elle l'est également dans leur formulation.

Le tableau de bord permet de mieux éclairer le contexte, en rendant plus lisible la part de complexité au moyen des indicateurs. C'est un support d'information nécessaire pour prendre des décisions qui vont orienter l'action. Il ne dit pas comment agir mais incite à se poser les bonnes questions dans une dynamique de diagnostic.

Le présent tableau de bord statistique du MUAFH montre qu'en terme de ressources, l'effectif du personnel du MUAFH a plus que doublé entre 2012 et 2021 avec 646 agents au 31 décembre 2021 et le cumul du budget est de 9,6 milliards de F CFA entre 2011 et 2020 et un taux d'exécution moyen de 92,6%. Aussi, les régies du MUAFH ont recouvré 555 millions de F CFA en 2021, soit un taux de recouvrement de 89% en 2021.

Le MUAFH a délivré en 2021 (i) 20 agréments techniques en ingénierie du bâtiment, (ii) 1 agréments techniques en urbanisme, (iii) 3 agréments techniques en expertise immobilière, (iv) 0 agréments techniques en promotion immobilière et (v) 6 agrément technique en géomètre expert délivré.

En matière d'actes de construire, 1 076 demandes sont enregistrées en moyenne par an sur la période 2017-2021 au niveau du CEFAC avec 1 340 demandes de permis de construire en 2021. Par ailleurs, en 2020, le MUAFH a élaboré 2 documents de planification urbaine. De même, entre 2012 et 2020, le MUAFH a élaboré 31 documents de planifications urbaines dont 12 en 2014. Au total, 22 SDAU et 14 SIU sont élaborés sur la période 2012-2020. De plus, le bornage a fait l'objet de 229 demandes enregistrées en 2021. Également, En 2021, 6 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée ont été exécutés par le MUAFH contre un cumul de 309 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée exécutés par le MUAFH sur la période 2012-2021. Autres ces réalisations, le MUAFH a contrôlé 1514 constructions en 2020 et 10% des constructions contrôlées possèdent un permis de construire en 2020. Quant au volet construction, 531 logements sont construits en partenariat public privé en 2021 et pour la période de 2012-2021, le bilan s'établit à 7 490 logements construits. Enfin, l'analyse de la demande de terrain montre que 8 144 dossiers de demande de terrain ont été enregistrés en 2021. En termes de superficie, 22 884 ha ont été demandés et un avis favorable des services du MUAFH est accordé pour 8 234 ha en 2021. La superficie totale de terrain demandée de 2016 à 2021 est de 80 910 ha.

En définitive, à travers le tableau de bord, on s'aperçoit que les ressources mises à la disposition du MUAFH lui ont permis de mettre en œuvre un certain nombre d'activités ayant concouru à l'atteinte des résultats susmentionnés. Le tableau de bord est un reflet de ce qui se passe ; c'est au responsable de donner du sens à l'information reçue. Par voie de conséquence, des études approfondies s'imposent et la DSS peut les mener pourvu que les ressources nécessaires soient disponibles.

15. Les annexes

15.1. L'équipe de rédaction

Supervision

Nom et prénom	Fonction	Structure	E-Mail
OUEDRAOGO G. Marc	Secrétaire Général	Ministère de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat (MUAFH)	ouedmarc@yahoo.fr
PAGBELEM Adama	Directeur Général des études et des statistiques sectorielles	DGESS/ MUAFH	pagbelema@gmail.com

Conception : Direction des Statistiques Sectorielles (DSS) / DGESS/ MUAFH

Nom et prénom	Fonction	Structure	E-Mail
Oumarou SONGRE	Directeur des Statistiques Sectorielles	DGESS/ MUAFH	songr2006@yahoo.fr
TO Lo	Chef de service des systèmes d'information et de la diffusion	DGESS/ MUAFH	tolo6296@gmail.com

Personnes ayant participé à la rédaction

Nom et prénom	Structure	E-Mail
SONGRE Oumarou	Directeur des Statistiques Sectorielles	songr2006@yahoo.fr
TO Lo	DGESS	tolo6296@gmail.com
OUEDRAOGO Daouda	DGESS	askiadaoud@gmail.com

15.2. La définition de concepts

N°	Concept	Définition
1.	Agréments techniques	: Licence d'affaires octroyée à une personne physique ou morale pour exercer une activité
2.	Aménagement foncier	: Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique sur l'ensemble des terres et des biens immeubles ou assimilés.
3.	Aménagement	: Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique d'un espace pour des activités.
4.	Attestation d'attribution de parcelle	: Titre de jouissance provisoire délivré aux personnes physiques ou morales pour l'occupation des terres urbaines et rurales destinées à tout usage. Elle est délivrée à tout usager qui a satisfait au paiement de la taxe de jouissance. Elle est destinée à permettre la demande de permis de construire. Elle est délivrée sur demande volontaire du titulaire de droit de jouissance.
5.	Auto construction	: Action de réaliser une construction par un particulier sur fonds propres, sans ou avec le concours d'un financier. L'auto construction peut être assistée par un constructeur (architecte, ingénieur, technicien ou entrepreneur) : il s'agit de l'auto-construction assistée (source : Politique nationale de développement urbain).
6.	Demande de logement exprimé	: S'entend ici par celle déclarée lors des opérations de souscription. Elle reste donc une partie de la demande potentielle de logement car une grande partie de la demande reste non déclarée lors des opérations de souscription.
7.	Dépenses de fonctionnement	: Ils comprennent les coûts liés à la technologie de l'information, à la gestion des ressources humaines, aux services financiers, à l'approvisionnement, au transport, à la gestion des locaux et des installations, aux services juridiques, aux communications et à la planification des activités. Elles aident les ministères à élaborer les politiques et les programmes et à fournir les services.
8.	Etat de droit réel	: un acte officiel délivré par l'administration publique (Receveur de la publicité foncière) et constatant l'état des droits et obligations immobilières grevant un terrain. Cet acte se présente habituellement en la forme d'un formulaire dûment rempli, authentifié et signé par le receveur.
9.	Etudes architecturales et techniques	: Ce sont des actes qui consistent à concevoir des plans, des détails techniques, des notes de calcul, des documents écrits ainsi que des prescriptions techniques relatives à l'exécution d'un ouvrage.
10.	Habitat	: Aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital (RGPH). Le logement et son environnement, incluant ainsi l'ensemble des services urbains de base (PNH DU)

N°	Concept	Définition
11.	Expertises immobilières	Evaluation technique et financière en vue de déterminer le coût des investissements et du terrain ainsi que la conformité technique des ouvrages.
12.	Expertises techniques	Diagnostique et évaluation technique sommaire en vue de déterminer la conformité technique et la stabilité d'un ouvrage.
13.	Logement décent	Logement réalisé sur la base de normes minimales acceptables d'espace de vie, de durabilité des matériaux de construction, de sécurité, d'éclairage, de salubrité et d'accès facile à l'eau potable.
14.	Logement social	Logement décent offrant un minimum de fonctionnalité, de sécurité, de confort et d'hygiène. Il est produit avec l'appui de l'Etat.
15.	Logement	Local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession si celle-ci en comporte plusieurs, ou se confondant à la concession elle-même, pour servir d'habitation.
16.	Ménage	Ensemble de personnes partageant le même logement et participant à son économie.
17.	Ménage de bidonville	un ménage dans lequel les habitants souffrent d'une ou plusieurs des « privations du ménage » suivantes : manque d'accès à une source d'eau améliorée, manque d'accès à des installations d'assainissement améliorées, manque de espace de vie suffisant, manque de durabilité du logement et manque de sécurité foncière. (Définition opérationnelle de l'ONU-Habitat)
18.	Ménage ordinaire	Unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent, en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.
19.	Milieu de résidence	Variable permettant de faire la distinction entre l'urbain et le rural.
20.	Permis de construire	Document délivré par l'autorité administrative autorisant la réalisation d'une construction
21.	Permis d'exploiter	Titre de jouissance permanent. Il est délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation à des fins lucratives de terres du domaine privé immobilier de l'Etat ou des collectivités territoriales avec possibilité d'aliénation définitive desdites terres dans les conditions déterminées par la présente loi. (Selon l'article 178 de la loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso)

N°	Concept	Définition
22.	Permis urbain d'habiter	: un titre de jouissance permanent. Il est délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation des terres à usage d'habitation avec possibilité d'aliénation définitive desdites terres dans les conditions déterminées par la présente loi. ». (Selon l'article 178 de la loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso). Le Permis Urbain d'Habiter (PUH) est délivré sur les terrains qui ont satisfait au paiement de la taxe de jouissance et aux conditions de mise en valeur du terrain conformément à sa destination. Il est délivré sur demande volontaire du titulaire de droit de jouissance.
23.	Promotion immobilière	: Consiste à réaliser ou faire réaliser les opérations d'urbanisme et d'aménagement définies par le code de l'urbanisme et de la construction au Burkina-Faso : l'édification, l'amélioration, la réhabilitation ou l'extension de construction sur des terrains aménagés
24.	Réserve administrative	: Lots ou parcelles de terre prévue par un plan d'occupation des sols ou un schéma ou un plan d'aménagement pour les besoins futurs de l'Etat et des collectivités territoriales.
25.	Réserves foncières	: Domaines fonciers constitués par l'autorité publique pour des besoins futurs.
26.	Taux d'attribution	: Le rapport du nombre d'attributaires sur le nombre total de souscripteurs multiplié par 100.
27.	Taux d'urbanisation	: Rapport entre la population qui vit en milieu urbain et la population totale.
28.	Titre foncier	: Titre de propriété délivré aux personnes physiques ou morales désireuses d'acquérir en pleine propriété une terre urbaine ou rurale. Le titre foncier consacre l'aliénation définitive desdites terres au profit du propriétaire dans les conditions déterminées par la loi N°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant la Réorganisation Agraire et Foncière au Burkina. Il est la garantie par excellence en matière de sûreté réelle accordée au créancier pour le recouvrement de sa créance. En outre, le titre foncier est imprescriptible, inattaquable, hypothécable et irrévocable.
29.	Zone d'habitation	: Emplacement de l'habitation en zone lotie ou non lotie.

15.3. La méthodologie

Préparation

L'analyse des attentes et des besoins des utilisateurs, l'évaluation de la pertinence de la mise en œuvre des activités, l'évaluation des conditions de succès et les possibilités qu'offrent les systèmes de gestion et d'information existants ont été les principes directeurs de l'élaboration du document.

Il s'est agi de sélectionner l'information décisionnelle en tenant compte des besoins du ministère et des autres utilisateurs. La disponibilité de l'information reste la condition préalable au maintien d'un indicateur. En ce sens, en se basant sur les informations de l'annuaire statistique du MUAFH et les rapports d'activités du MUAFH, il devient plus aisé de faire le tri des indicateurs et concevoir aisément les tableaux nécessaires.

Dans le processus d'élaboration du tableau de bord, les étapes suivantes ont été franchies :

- Sélection de l'information décisionnelle ;

C'est l'étape de l'élaboration de la liste des informations nécessaires. Les indicateurs sont renseignés auprès des structures productrices de données qu'il faut identifier auparavant. C'est le lieu également de prendre les décisions stratégiques de gestion des questions de données manquantes ou incohérentes en vue de palier aux insuffisances constatées sur le terrain de la collecte.

- la rédaction du draft par l'équipe de la Direction des statistiques sectorielles ;

A ce niveau l'élaboration des tableaux et graphiques facilite l'analyse qui fera sortir les éléments saillants et les commentaires utiles à la compréhension des faits décrits. L'analyse se fait par secteurs ou domaines d'activités.

- l'amendement et la validation du document lors d'un atelier ;
- la soumission de la version adoptée à la signature de Monsieur le Ministre.

Les sources d'information

Les informations sont fournies selon leur disponibilité et leur qualité. Elles sont essentiellement issues :

- des grandes enquêtes nationales (RGPH, EDS, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, ..) ;
- des informations administratives auprès des structures du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat (CEGECI, SONATUR, DGAIC, ONC-AC, DGUVT, DGESE, les Directions régionales du MUAFH, ...) ;
- des informations recueillies auprès de plusieurs secteurs ministériels des rapports annuels d'activités du MUAFH ;
- des entretiens avec les structures du MUAFH.

Période couverte par l'étude

L'étude porte sur la période 2012-2021 principalement. Cependant pour, certains indicateurs ou pour des raisons spécifiques, des ouvertures sont faites sur d'autres périodes. En effet, les données structurelles précisant le contexte dans lequel le MUAFH exécute ses missions porte sur des périodes différentes compte tenu de la fréquence de production des statistiques.

Difficultés rencontrées

- Les erreurs résiduelles sont liées à des absences de réponse ou à des situations particulières (fusions, etc.) ;
- La disponibilité des données reste en tout temps le facteur limitant l'extension du choix des indicateurs du tableau de bord : ni les données primaires, ni celles secondaires ne peuvent être disponibles dans les délais fixés ;

- La question cruciale de l'édition des documents produits demeure un frein à leur large diffusion ;
- La non mise en ligne des documents élaborés ;
- La non prise en charge de la collecte des données reste le goulot d'étranglement majeur ;
- La réticence de certains acteurs et la rétention de l'information constituent un facteur limitant l'expansion des éléments d'analyse à d'autres domaines clé.

